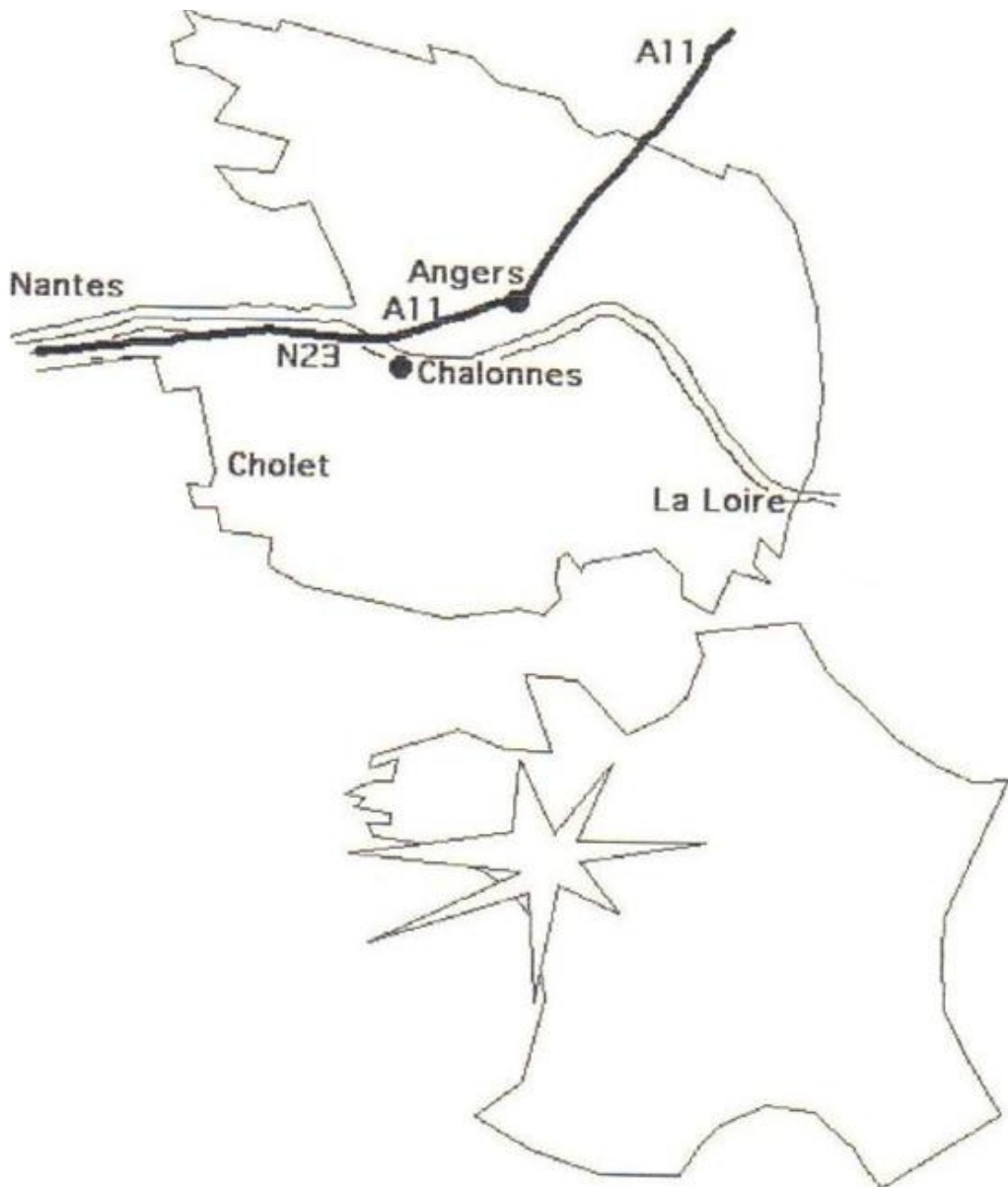


# CHALONNES SUR LOIRE (49)

## Corn'Muzik

**Contact :** Association Corn'Muzik Marie-Claire Garnier  
1 rue Béthany 29770 Plogoff



# 24<sup>ème</sup> Zik & Puces

Vente ou troc d'instruments

Matériels - livres - partitions

CD - Disques vinyles - DVD

Meubles de musique - Sono

*Entrée gratuite*



# 7 avril 2024

Halle des mariniers de 9h à 17h

## Chalonnnes-sur-Loire (49)

Renseignements et inscriptions (avant le 15 mars 2024)

Corn'Muzik 49290 Chalonnnes sur Loire

**Tél. : 06 75 26 26 23**

<http://corn.e-monsite.com>

Mise en page ArtOdil

[corn-muzik@laposte.net](mailto:corn-muzik@laposte.net)

Ne pas jeter sur la voie publique

---

## ADMISSION "CORN'MUZIK"

---

Art. 1 - L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou qui ne respecterait pas le cadre mis à sa disposition. Aucune indemnisation d'aucune sorte ne pourra être réclamée.

Art. 2 - Les emplacements seront attribués selon la longueur demandée, d'un minimum de 2 mètres et multiple de 2 mètres selon la disponibilité au moment de la réservation.

Art. 3 - L'exposition ou la vente d'objets ou livres neufs ou récents à caractères religieux ou sectaire est interdite et entraînerait le cas échéant l'exclusion immédiate de l'exposant sans indemnité.

## RESPONSABILITÉ DES EXPOSANTS

Art. 4 - A leurs risques et périls, les objets exposés sur tables demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de perte, casse, vol ou autre détérioration. Y compris par cas fortuit ou force majeure.

Art. 5 - Tout exposant doit être assuré personnellement.

Art. 6 - Il est interdit de partager ou de sous-louer son emplacement.

## OBLIGATION ET DROIT DE L'ORGANISATEUR

Art. 7 - Dans tous les cas l'organisateur se réserve le droit d'admission selon les places disponibles.

Art. 8 - Les **exposants ne pourront quitter leur emplacement qu'après 17h**, heure de clôture de la manifestation, ils devront laisser leur emplacement dans le meilleur état de propreté possible.

Art. 9 - Les chèques seront déposés en banque le jour de la manifestation. En cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué, sauf dans le cas d'accident grave pouvant être justifié. L'organisateur acceptant le remboursement de la moitié.

Art. 10 - En cas de force majeure entraînant la suppression de la manifestation, les fonds versés seront rendus sans intérêt et sans que les exposants ne puissent exercer aucun recours à quelque titre que ce soit contre l'organisateur.

Art. 11 - Aucune réclamation ne sera admise à quelque sujet que ce soit.

## VENTE À CARACTERE ALIMENTAIRE

Art. 12 - L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'emplacement pour la vente à caractère alimentaire dans le strict cadre de la manifestation.

Art. 13 - L'organisateur se réserve tout droit de vente de produit à caractère alimentaire.

## HORAIRES DE LA MANIFESTATION

Les installations se feront exclusivement de 7 h à 9 h.

Cette manifestation se déroulera à la halle des marinières de 9 h à 17 h.

### TARIFS :

Les emplacements seront attribués dans les conditions suivantes :

1. Tarifs exposants "minimum 2 m" en intérieur (et multiple de 2 mètres) table fournie : **10 € le mètre linéaire**.
2. Dépôt instrument stand Corn'Muzik :  
**Inscription gratuite**, 5% sur vente effectuée reversés à l'association.  
Fournir descriptif instrument + copie facture achat si possible + prix de vente maximum et minimum

Vous trouverez ci-dessous le bulletin d'inscription à retourner avec le chèque établi à l'ordre de **l'association CORN'MUZIK** accompagné de la **photocopie recto-verso de votre pièce d'identité** ou de votre **RC** au moins 15 jours avant la manifestation.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à nos sentiments les plus dévoués.

La Présidente

**Contact : Garnier Marie-Claire Association Corn'Muzik 1 rue Bethany 29770 Plogoff** Tél. : 06 75 26 26 23 ou Email : [corn-muzik@laposte.net](mailto:corn-muzik@laposte.net)



Bulletin d'inscription à compléter entièrement

**24<sup>ème</sup> Zik et Puces du 7 avril 2024**

et envoyer au moins 15 jours avant la manifestation

Nom - Prénom – Raison sociale : .....

Adresse : ..... CP et ville.....

Téléphone : ..... Nature des marchandises vendues .....

Adresse email : .....

N°RC.....N° carte d'identité.....

1 – **Exposants :** "minimum 2 mètres" (et multiple de 2 mètres... 4, 6, 8, 10 etc. ...)

Réserve.....mètres x 10 € TOTAL..... euros

Ci-joint un chèque de : ..... à l'ordre de : **Association Corn'Muzik**

2 – **Dépôt instrument :** 5 % reversés à l'association après vente effectuée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et joins ma pièce d'identité ou RC.

Sans réponse de notre part, vous pourrez considérer que votre réservation est bien enregistrée.

Date

Signature

Bulletin d'inscription à compléter entièrement  
**24<sup>ème</sup> Zik et Puces du 7 avril 2024**

et envoyer au moins 15 jours avant la manifestation

Nom - Prénom – Raison sociale : .....

Adresse : .....

CP et ville.....

Téléphone :..... Nature des marchandises vendues .....

Adresse email : .....

N°RC.....N° carte d'identité.....

1 – **Exposants** : "minimum 2 mètres" (et multiple de 2 mètres... 4, 6, 8, 10 etc. ...)

Réserve.....mètres x 10 €    TOTAL..... euros

Ci-joint un chèque de : ..... à l'ordre de : **Association Corn'Muzik**

2 – **Dépôt instrument** : 5 % reversés à l'association seulement si vente effectuée.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et joins ma **pièce d'identité ou RC**.

Sans réponse de notre part, vous pourrez considérer que votre réservation est bien enregistrée.

Date

Signature